

# Campagne Education à la non-violence et à la paix à l'école

## Ensemble, demandons :

1. L'introduction officielle de la formation à la non-violence et à la paix à tous les niveaux du système éducatif français, dès l'école maternelle, avec un programme prévoyant des horaires, une progression, des outils et des méthodes pédagogiques.
2. L'intégration de cet enseignement dans la formation initiale et continue des enseignants.
3. L'accès de tous les adultes travaillant sur un site scolaire à une formation à la gestion des conflits.

## Décennie de la culture de la non-violence et de la paix

Les années 2001-2010 ont été proclamées par l'Assemblée générale des Nations unies « **Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde** ». Pour promouvoir cette Décennie en France, s'est mise en place la **Coordination française pour la Décennie**, qui regroupe aujourd'hui une cinquantaine d'associations.

La Coordination, à l'initiative de sa commission Education, a décidé de lancer cette campagne pour demander l'application en France du paragraphe n° 3 de la résolution A/53/25 du 19 novembre 1998 :

*« L'Assemblée générale des Nations Unies ... invite les États Membres à prendre les mesures nécessaires pour que la pratique de la non-violence et de la paix soit enseignée à tous les niveaux de leurs sociétés respectives, y compris dans les établissements d'enseignement. »*

- ACAT
- ACCES - Clairière de Paix
- ACNV
- AIRE
- Alliance Nationale des UCJG
- ANV
- APEPA
- Arche de Lanza del Vasto
- ARP
- Association centre Nascita du Nord
- Association Enfance - Télé : Danger
- Association Le Petit Prince
- Association Montessori de France
- Atelier de paix du Clunisois
- CCFD
- Centre de ressources sur la non-violence Midi-Pyrénées
- Centre Quaker International
- CERAF Médiation
- Collège Lycée international Cévénol
- Conflits sans violence
- Coordination Martigues Décennie
- Coordination orléanaise
- CPCV Ile-de-France
- Cultivons la paix
- Cun du Larzac
- Démocratie et spiritualité
- DIH Mouvement de Protestation Civique
- Ecole de la Paix
- EEUdF - Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France
- Emmaüs France
- EPP Midi-Pyrénées
- Esperanto - SAT-Amikaro
- Etincelle
- FAB
- Famille franciscaine
- Fédération Unie des Auberges de Jeunesse
- Génération Médiateurs
- Gers Médiation
- Graine de Citoyen
- IFMAN
- Initiatives et changement
- IPLS
- IRNC
- Jeunesse et Non-Violence
- Justice et Paix France
- L'Arche en France
- La Corbinière des Landes
- La Maison de Sagesse
- La Maison du Petit Enfant
- Le Soc - Maison Jean Goss
- Le Souffle - France
- Le Valdocco
- Les Amis des Serruriers magiques
- Les Amis de Neve Shalom Wahat As Salam
- LIFPL
- Ligue de l'Enseignement
- Maison des Droits de l'Enfant
- MAN
- MDPL - Saint Etienne
- Mémoire de l'Avenir
- MIR
- Non-Violence et Paix/ Normandie
- Non-Violence XXI
- NVA
- NVP Lorraine
- Paix Sans Frontière
- Partage
- Pax Christi - France
- PBJ - Section française
- Psychologie de la Motivation
- Réseau Espérance
- Réseau Foi et Justice France
- REVEIL
- Secours catholique - Caritas France
- Solidarités Nouvelles face au Chômage
- UNIPAZ



« Les modalités de l'action en vue de la promotion d'une culture de paix et de non-violence devraient prévoir : de former le personnel des ministères de l'éducation, les formateurs d'éducateurs, les administrateurs des établissements scolaires, ... les enseignants... aux connaissances, aux méthodes d'apprentissage et aux compétences que requiert la promotion de la paix et de la non-violence ; ... d'élaborer un nouveau matériel pédagogique, traitant de la paix, de la non-violence et des droits de l'homme, adapté à la culture et au milieu éducatif considéré ; ... de mettre au point des méthodes de règlement pacifique des conflits et de promotion de la non-violence dans les contextes scolaires... »

Rapport de Kofi Annan,  
Secrétaire général de l'ONU,  
sur la Décennie du 12  
septembre 2000  
(A/55/377)



« Le développement d'une culture de la non-violence et de la paix... implique que les individus et les groupes découvrent la force de la non-violence et se forment à ses méthodes. Pour cela, il est nécessaire que la régulation non-violente des conflits et le respect des droits humains soient enseignés et mis en pratique dès le plus jeune âge, dans les familles, dans les écoles et dans tous les établissements d'enseignement et de formation. »

Charte éthique de la  
Coordination française pour  
la Décennie

## La violence à l'école

Il ne se passe guère de semaines sans que la télévision ne nous informe sur des incidents plus ou moins graves qui se déroulent en milieu scolaire. Cela va du coup de couteau aux menaces : « Tu verras, à la sortie ! ». Bien entendu, pendant les cours, l'élève menacé a l'esprit ailleurs et la peur, le désir de se battre ou de fuir le tenaillent.

Pour tenter de remédier à ces violences, certains proposent la présence d'un policier à l'intérieur du collège et à ses abords. Est-ce réellement une solution ? Ne reporte-t-on pas le problème au risque qu'il n'empire ?

## Comment lutter efficacement contre les violences et les incivilités ?

Nous croyons que les mesures disciplinaires ne sont pas suffisantes face aux violences à l'école. L'école se doit de donner aux enfants une formation qui les rende capables de mieux vivre en société, dans leur vie actuelle et future.

### Eduquer à la non-violence, c'est développer :

- La confiance en soi et l'estime de soi, l'expression de ses sentiments et de ses besoins et la capacité de gérer ses émotions ;
- l'affirmation de soi, les capacités d'écoute active et de communication non-violente, d'entraide et de solidarité, de coopération et de travail en groupe ;
- le respect et le sens des règles et des lois : la nécessité de la loi pour vivre ensemble, l'élaboration démocratique de la loi, le rôle de la loi et de la sanction, etc.
- la capacité à vivre et à gérer les conflits de manière non-violente : développement d'une réelle compréhension des mécanismes du conflit (rôle psycho-social des conflits, connaissance de ses propres réactions dans le conflit, causes des conflits, causes de la violence)
- la capacité à devenir médiateur dans les conflits des autres : cette mise en pratique de la non-violence et de la paix et de techniques de gestion des conflits, adoptée par plusieurs établissements scolaires a montré qu'elle est efficace pour faire baisser les tensions et les violences
- l'apprentissage de l'histoire et des fondements philosophiques de la non-violence active qui permet de découvrir qu'elle a été une voie efficace de résolution de conflits sociaux, nationaux ou internationaux dans le respect de la dignité des populations opprimées (Gandhi, Martin Luther King, César Chavez, Cory Aquino, Nelson Mandela et Desmond Tutu, Ibrahim Rugova, etc.)

« Dans son contenu, l'éducation pour une culture de la paix et de la non-violence devrait promouvoir les connaissances, compétences, valeurs, attitudes et comportements ... qui :

- reflètent et inspirent une interaction sociale et un esprit de partage fondés sur les principes de liberté, de justice et de démocratie, sur les droits de l'homme et sur la tolérance et la solidarité ;
- rejettent la violence et s'emploient à prévenir les conflits, en s'attaquant à leurs causes profondes, pour résoudre les problèmes grâce au dialogue et à la négociation ;
- garantissent le plein exercice de tous les droits et les moyens de participer pleinement au processus de développement de la société. »

Rapport de Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU, sur la Décennie, du 12 septembre 2000 (A/55/377)

# Un Programme pour l'éducation à la non-violence et à la paix

Ce Programme présenté par la Coordination française pour la Décennie est une proposition concrète pour permettre l'introduction, dans le système éducatif français, de l'éducation à la non-violence et à la paix, comme le recommande la résolution de l'ONU qui a déclaré les années 2001-2010 "Décennie internationale pour la promotion de la culture de non-violence et de paix au profit des enfants du monde".

Il s'appuie sur les différentes expériences qui sont en cours en France, dans plusieurs établissements scolaires depuis plusieurs années.

Il présente, pour les différents niveaux, de l'école maternelle au collège, un programme scolaire conçu selon les normes de l'éducation nationale, avec des objectifs, des progressions, des outils et des méthodes pédagogiques qui doivent s'inscrire dans des horaires spécifiques.

Il prend aussi en compte la nécessité d'une formation initiale et continue des enseignants. Cette éducation à la non-violence et à la paix doit permettre aux enfants et aux adolescents d'acquérir des compétences nouvelles qui leur permettront de mieux vivre ensemble, dès aujourd'hui, dans leur école ou leur collège, mais aussi dans les autres lieux de leur vie sociale.

## Une campagne pour généraliser cette pratique :

La Coordination française, dans le cadre de la Décennie internationale pour la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, a lancé cette campagne pour demander l'introduction officielle de l'éducation à la non-violence et à la paix dans l'enseignement. Des contacts ont été pris, il y a déjà quelques avancées mais il faut continuer !

**Des rencontres avec des décideurs politiques :** depuis 2002, la Coordination française a été reçue à cinq reprises au ministère de l'Education nationale. En 2007, la Coordination française a interpellé les candidat-es à l'élection présidentielle et les candidat-es aux élections législatives sur l'introduction de l'éducation à la non-violence et à la paix à l'école. Elle a rencontré un conseiller de Mme Royal et un conseiller de M. Sarkozy et a reçu des messages de soutien de plusieurs futurs députés.

Elle a aussi mené une campagne de sensibilisation auprès des parlementaires. Certains ont déposé en mars 2005, sans succès, des amendements en vue d'inscrire l'éducation à la non-violence et à la paix dans le Code de l'éducation et plusieurs ont posé des questions écrites au ministre concernant ces propositions. En 2007, elle a rédigé un projet de proposition de loi qui introduit dans le code de l'éducation un enseignement spécifique à la non-violence et à la paix. Elle appelle les parlementaires de diverses tendances politiques à soutenir ce projet.

**Un programme scolaire à faire connaître :** la Coordination diffuse un *Programme pour l'éducation à la non-violence et à la paix* pour renforcer la campagne. Elle demande la constitution d'un groupe de travail au ministère sur l'éducation à la non-violence et à la paix afin d'en examiner les modalités de mise en oeuvre.

**Des expériences à partager :** une Lettre "Eduquer à la non-violence et à la paix" est éditée chaque trimestre. Chacune des compétences proposée dans le programme y est illustrée par des récits d'expériences, des analyses et des fiches pédagogiques. La réalisation d'un site Internet d'échanges et d'informations sur les pratiques d'éducation à la non-violence et à la paix à l'école est à l'étude.

**Des échanges constructifs :** à l'automne 2003, 2004, 2005 et 2006, les Forums « La non-violence à l'école » ont permis d'approfondir les objectifs et les moyens d'éduquer à la non-violence et à la paix et d'échanger sur les pratiques. Le 4<sup>e</sup> Forum a eu lieu en décembre 2006 au palais Bourbon en présence des représentants des partis politiques, syndicats et associations de parents d'élèves. Le 5<sup>e</sup> Forum s'est tenu en novembre 2007 sur le thème : « La formation des enseignants à la relation, à la gestion des conflits et à la médiation ».

En juin 2004, 2006 et 2008, au Salon international des Initiatives de Paix à La Villette, des acteurs de paix de France et du monde ont présenté leurs actions. Au programme de ces salons : table-ronde et diverses conférences sur l'éducation à la non-violence et à la paix, mais aussi de nombreux ateliers interactifs mis en place par les exposants.

**Poursuite de la campagne :** en août 2008, plus de 11 500 personnes ont signé la lettre-pétition adressée au ministre de l'Education nationale. Cette campagne se poursuit pour permettre de renforcer l'action de la Coordination en faveur de l'introduction de l'éducation à la non-violence et à la paix à l'école.



« La priorité devrait être donnée à l'éducation, en particulier l'enseignement de la pratique de la non-violence et de la paix. On devrait par exemple leur inculquer les principes et les pratiques démocratiques par des exercices concrets réalisés dans le milieu éducatif scolaire et non scolaire et en leur offrant des possibilités véritables de participer à la société civile. »

Rapport de Kofi Annan,  
Secrétaire général de l'ONU,  
sur la Décennie, du 12  
septembre 2000  
(A/55/377)



Sur le site de la  
Coordination française  
pour la Décennie,

[www.decennie.org](http://www.decennie.org),

vous pouvez :

- signer la pétition
- télécharger tous les documents de la campagne
- consulter la liste des signataires et les avancées de la campagne.



# Pour aller plus loin...



## Bibliographie indicative :

### Ouvrages généraux :

« La non-violence dès l'école », *Alternatives Non-Violentes*, n° 104, automne 1997.

B. Bayada, A.-C. Bisot, P. Coulon et I. Ranson, *Pour une éducation non-violente, Enjeux pédagogiques et sociaux*, Montargis, Non-Violence Actualité, 1994.

B. Bayada, G. Boubault (dir.), *Pratiques d'éducation non-violente*, Paris, éditions Charles Léopold Mayer, 2004.

« La Paix, ça s'apprend », *Cahiers de la Réconciliation*, n° 2-1998.

« Eduquer sans violence ? », *Cahiers de la Réconciliation*, n° 4-2000.

Association internationale des éducateurs à la paix, *La culture de la paix. Actes de la 6<sup>e</sup> conférence mondiale de l'éducation à la paix*, Marly-le-Roi, INJEP, 2001.

*L'Éducation à la Paix, Actes du IV<sup>e</sup> Congrès international des enseignants pour la paix*, Paris, CNDP, 1994.

C. Faber, *Ensemble pour la paix*, Toulouse, éditions Milan, 2006.

H. Gilibert, « L'Éducation à la non-violence », dans *L'École maternelle française*, n° 2, 1998.

J.-P. Bonafé-Schmitt, *La médiation scolaire par les élèves*, Issy-les-Moulineaux, Editions ESF, 2000.

Elisabeth Maheu, *Sanctionner sans punir*, Lyon, éditions Chroniques Sociales, 2005.

J.-M. Muller, *De la non-violence en éducation*, Paris, Unesco, 2002.

### Récits et analyses d'initiatives :

*Apprendre sans violence*, Paris, CNDP, collection Pratiques innovantes, 2002.

« Quand l'école forme à la gestion des relations », *Non-Violence Actualité*, n° 259, nov./déc. 2001.

*Bonnes pratiques de résolution non-violente des conflits en milieu scolaire - Quelques exemples*, Paris, UNESCO, 2002.

### Expliquer la non-violence aux jeunes :

J. Sémelin, *La non-violence expliquée à mes filles*, Paris, Seuil, 2000.

S. Girardet, P. Rosado, *Silence, la violence !*, Paris, Hatier, 1999.

### Pédagogie

S. MacDonald Fowler, B. Wiseman Doucette, *Programme d'apprentissage du contrôle de soi et de la tolérance chez l'élève (PACTE)*, Montréal, Editions Chenelière/McGraw-Hill (CHN), 1996.

B. Diaz, B. Liatard, *Contre violence et mal-être. La médiation par les élèves*, Paris, Nathan, 1998.

L.-A. Beaugard, R. Bouffard, G. Duclos, *Programme estime de soi et compétence sociale chez les 8 à 12 ans*, Montréal, Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine, collection Estime de soi, 2000.

J. Gerber, *Pour une éducation à la non-violence*, Lyon, Chronique Sociale/EVO, 2000.

M. Jacquet-Montreuil, C. Rouhier, *Apprenons à vivre ensemble pour le CM*, Grenoble, Editions de la Cigale, 2000.

J. Fortin, *Mieux vivre ensemble dès l'école maternelle*, Paris, Hachette, coll. Hachette Education, 2001.

J. Richaud, C. Rouhier, *Apprenons à vivre ensemble. Maternelle*, Grenoble, Les Editions de la Cigale, 2002.

Y. Lapointe, F. Bowen, M.-C. Laurendeau, S. Guay, *Contes sur moi, programme de promotion des compétences sociales*, Montréal, Hôpital-Rivière-des-Prairies, 2003.

M. Delobea, M. Llorca, F. Pujervie, P. Vivien, *Les mots à dessin, parcours civique*, Dessins de M. Giroud. Préface de P. Mériéu, Rouen, Editions Scéren/CRDP Haute-Normandie, 2004.

V. Roussel, *Dix fiches pédagogiques pour la classe*, Montargis, Editions NVA, 2004.

J. Timmermans-Delwart, *Devenir son propre médiateur, se connaître, communiquer, transformer ses conflits*, Lyon, Chronique Sociale, 2004.

## Vidéos :

B. Diaz, B. Liatard, *Avec les enfants médiateurs*, Paris, Génération Médiateurs, 2001.

P. Chesnet, A. Wisniewski, *Quand l'élève est aussi un enfant*, Marjane Productions.

*La non-violence dès l'école*, Montreuil, IRNC, 2000.

G. Dorson, J.-P. Bonafé-Schmitt, *La médiation scolaire*, Glysi-Amely-ReV.

D. Jasmin, *Le conseil de coopération*, Chenelière.

## Internet :

### Pages du Ministère de l'éducation nationale :

[www.eduscol.education.fr](http://www.eduscol.education.fr) - [www.education.gouv.fr/prevention/violence](http://www.education.gouv.fr/prevention/violence)

Pages de l'UNESCO sur la Décennie : [www.unesco.org/iycp/fr](http://www.unesco.org/iycp/fr)

Site de la Coordination : [www.decennie.org](http://www.decennie.org)

